



République Française  
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret  
Arrondissement d'Orléans  
Commune d'Ingré

## DECISION N° DC.24.080

### Portant sur un contrat de reprise des papiers et cartons de bureau pour les services de la ville d'Ingré

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le Code de la Commande Publique

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de marchés formalisés défini régulièrement par décret ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

#### DECIDE

**Article 1er :** Un contrat est passé avec la société RESPIRE - Espace Qanat, 16 résidence les Bernardières, 45140 SAINT JEAN DE LA RUEILLE - concernant un contrat de collecte des papiers et cartons de bureau pour les services de la ville d'Ingré pour un montant annuel estimé à de 4 104,00 € HT, soit 4 924,80,00 € TTC.

Les sites concernés sont :

Site	Moyens de collecte mis à disposition par le fournisseur	Fréquence de ramassage
Mairie principale	1 bac 660 L, 1 roll cartons	1 fois tous les deux mois, fin de mois
Bibliothèque	1 bac 660L	1 fois tous les deux mois, fin de mois
Centre culturel Lionel Boutrouche	1 bac 240 L	1 fois tous les deux mois, fin de mois
Centre de Loisir (Bel Air)	1 roll cartons	1 fois tous les deux mois, fin de mois
Annexe 3 Coûtes	1 bac 660 L, 1 roll cartons	1 fois tous les deux mois, fin de mois
Centre municipal de santé	1 bac 240 L, 1 roll cartons	1 fois tous les deux mois, fin de mois
Ecole Emilie Carles	1 bac 660 L, 1 roll cartons	1 fois tous les deux mois, fin de mois

Ecole du moulin primaire	2 bacs 660L, 2 rolls cartons	1 fois tous les deux mois, fin de mois
Ecole du moulin maternelle	1 bac 240 L, 2 rolls cartons	1 fois tous les deux mois, fin de mois
Ecole Victor Hugo	1 bac 660 L 1 roll	1 fois tous les deux mois, fin de mois
Centre Technique Municipal	3 rolls cartons 1 bac 240 L	Sur appel téléphonique
Restaurant scolaire	1 bac 240 L, 5 rolls cartons	1 fois tous les quinze jours pour les cartons, 1 fois tous les deux mois, fin de mois pour le papier

Les tarifs unitaires sont :

Tout site	Location mensuelle
BAC 660 L x 7	20 € / contenant
Bac 240 L x 4	8 € / contenant

Frais de collecte :

- Tournée papiers / cartons hors restaurant scolaire : 200€ HT
- Collecte des cartons au restaurant scolaire : 30€ HT
- Collecte des cartons au CTM : 20€ HT
- Coût de traitement des matières impropres : 175€/tonne HT

Le contrat est conclu à compter du 1er septembre 2024 pour une durée de un an reconductible tacitement deux fois un an soit trois ans au maximum.

**Article 2 :** La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la commune.

**Article 3 :** Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

**Article 4 :** Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Article 5 :** La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

**Article 6 :** Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré

A Ingré, le 11 octobre 2024


  
 Le Maire  
 Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :  
 Transmis au représentant de l'Etat le : 11 octobre 2024  
 Publié ou notifié-le : 12 octobre 2024  
 Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : LE TUMELIN Sylvie

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DC_24_080
Objet :	Contrat de reprise des papiers et cartons de bureau pour les services de la ville d'Ingré
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	045-214501694-20241011-DC_24_080-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20241011-DC_24_080-AR-1-1_0.xml	text/xml	911 o
<b>Document principal (Acte réglementaire)</b> Nom original : DC.24.080 - décision contrat RESPIRE.pdf Nom métier : 99_AR-045-214501694-20241011-DC_24_080-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	226.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2024 à 14h53min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2024 à 14h53min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2024 à 14h53min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 octobre 2024 à 14h56min51s	Reçu par le MI le 2024-10-11